

## Compte rendu du Conseil d'École d'Amage du 21 octobre 2021

Membres excusés : Mmes Meley et Sonet

Membres présents :

Enseignante : Mme Lefebvre

DDEN : Mme Cunat

Représentants des mairies : Mme Formet, MM. Galmiche, Heymann, Juster et Mauffrey

Représentants des parents d'élèves : Mme Gosselin

### 1) Regroupement des Conseils d'écoles

Mme Lefebvre demande si quelqu'un s'oppose à ce que le Conseil d'école fonctionne avec les 2 autres conseils d'écoles du RPI.

À l'unanimité le fonctionnement en Conseil de RPI est accepté.

## Compte rendu du Conseil d'École de la Proiselière du 21 octobre 2021

Membre excusé : Mmes Leuvrey et Sonet

Membres présents :

Enseignante : Mme Lemercier

DDEN : M. Tirvaudey

Représentants des mairies : Mme Formet, MM. Galmiche, Heymann, Juster et Mauffrey

Représentants des parents d'élèves : M. Serre

### 1) Regroupement des Conseils d'écoles

Mme Lemercier demande si quelqu'un s'oppose à ce que le Conseil d'école fonctionne avec les 2 autres conseils d'écoles du RPI.

À l'unanimité le fonctionnement en Conseil de RPI est accepté.

## Compte rendu du Conseil d'École de Ste Marie en Chanois du 21 octobre 2021

Membres excusés : Mmes Patrina et Sonet

Membres présents :

Enseignante : Mme Fleurance

DDEN : M. Mauffrey

Représentants des mairies : Mme Formet, MM. Galmiche, Heymann, Juster et Mauffrey

Représentants des parents d'élèves : Mme Terrier

### 1) Regroupement des Conseils d'écoles

Mme Fleurance demande si quelqu'un s'oppose à ce que le Conseil d'école fonctionne avec les 2 autres conseils d'écoles du RPI.

À l'unanimité le fonctionnement en Conseil de RPI est accepté.

## Compte rendu du Conseil d'Écoles du RPI du 21 octobre 2021

Membres excusés : Mmes Leuvrey, Meley, Patrina et Sonet

Membres présents :

Équipe enseignante : Mmes Fleurance, Lefebvre et Lemercier

DDEN : Mme Cunat, MM. Mauffrey et Tirvaudey

Représentants des mairies : Mme Formet, MM. Galmiche, Heymann, Juster et Mauffrey

Représentants des parents d'élèves : Mmes Gosselin et Terrier, M. Serre

Membre de la communauté éducative : Gérard Mougé

Après un tour de table, Mme Lefebvre propose de passer à l'ordre du jour.

### 1) Règlement intérieur :

Les enseignantes ne proposent aucun changement. Le règlement est approuvé à l'unanimité.

### 2) Plan de continuité pédagogique :

Si un cas de Covid est confirmé, la classe ferme pour une durée de 7 jours.

Les enseignantes présentent donc aux membres du conseil la façon dont serait mise en place la continuité pédagogique le cas échéant :

Ste Marie : Pour les élèves de maternelles : chaque jour, les parents recevront par email des fiches de travail (sous formes d'exercices) en fonction du niveau des élèves et dans les différents domaines d'apprentissage.

Pour les élèves de CP : un planning en français et en maths sera défini par jour afin de suivre la progression des deux méthodes. Les élèves auront leurs fichiers d'exercices avec eux pour pouvoir réaliser les exercices demandés. Pour les autres domaines d'apprentissages, des fiches thématiques seront envoyées en fonction de la progression annuelle de la classe.

Amage : Chaque jour un envoi par mail avec des exercices de Français et mathématiques, ciblés par rapport aux programmes.

La Proiselière : les élèves devront prendre les manuels de français et mathématiques à la maison puis le travail à faire (exercices et leçons à copier) sera envoyé par mail à chaque famille. Chaque jour, vers 11h, le corrigé type des exercices ainsi que des explications éventuelles sera envoyé par mail également à chaque famille. Par ailleurs l'enseignante est joignable par téléphone durant les horaires scolaires pour toute question.

### 3) Sécurité et locaux

Mme Fleurance remercie la municipalité pour les travaux effectués durant les vacances scolaires afin que tous les élèves puissent être accueillis dans les meilleures conditions. Elle remercie également Mme Dirand pour son aide lors de l'aménagement du mobilier dans les deux classes.

À Amage, le serveur Amon (unité centrale) est en cours de remplacement.

Par avance, les enseignantes remercient le syndicat intercommunal pour le financement des trajets de la piscine et la location du bassin.

#### 4) Effectifs 2021-2022

À ce jour, 67 enfants sont scolarisés (6 de moins que l'année dernière)

- 26 élèves en maternelle-CP: 6 PS ; 8 MS ; 6 GS ; 6 CP
- 17 élèves en CE : 4 CE1 et 13 CE2
- 24 élèves en CM : 17 CM1 et 7 CM2

Cette année, Mme Fleurance bénéficie tous les matins d'un soutien aux organisations pédagogiques (SOP). Il s'agit d'une enseignante nommée à titre provisoire sur le poste. Mme Patrina s'occupe donc des PS – MS chaque matin. Les enfants sont tous réunis l'après-midi après la sieste dans la classe de Mme Fleurance. Les directrices vont bientôt faire les prévisions pour l'année prochaine, à ce jour 3 petits arriveraient mais les enseignantes attendent encore la réponse de la Corbière. 7 CM2 partiront en 6<sup>e</sup> ce qui ferait 63 élèves.

#### 5) Activités scolaires

La classe de maternelle-CP participera au prix des Incorruptibles : chaque niveau (maternelle/ CP) devra lire 5 livres et voter collectivement pour celui qui a le plus plu ; le vote de la classe est ensuite comparé avec le résultat national du vote.

Les CE ont participé à l'opération « Nettoyons la nature » le 24 septembre 2021.

Ils ont également bénéficié, le 18 octobre, de l'intervention de Sylvia Dupuis, une illustratrice de livres qui a présenté son métier aux enfants et leur a distribué des invitations pour le Festival des Mots qui aura lieu à Faucogney ce week-end.

Le cross des collèves aura lieu demain (vendredi 22/10) à Faucogney pour les CE et les CM.

Les séances de natation auront lieu 2 fois par semaine, les mardi et vendredi matin pour les CM et les CE, du 30 novembre 2021 au 14 janvier 2022. L'agrément de Gérard Mouge n'ayant pas été renouvelé par l'éducation nationale, les enseignantes font appel à des parents agréés pour accompagner et prendre en charge un groupe au petit bain. Actuellement 3 parents sont agréés mais il serait bon que d'autres volontaires se fassent connaître car cela ferait moins de séances à faire pour chaque parent.

Les enseignantes adressent leurs plus vifs remerciements à Gérard Mouge pour son implication pendant toutes ces années et saluent son efficacité. M. Mouge regrette vivement de ne plus pouvoir accompagner les élèves.

Les enseignantes informent les parents que le marché de Noël n'aura pas lieu en raison des contraintes sanitaires. Les élèves fabriqueront en classe des objets qui seront vendus aux parents qui le souhaitent. Un calendrier et/ou des portraits réalisés par le photographe cette semaine seront également proposés aux parents.

La vente de sapins de Noël aura lieu le vendredi 3 décembre, de 16 h à 17 h à l'école de la Proiselière.

6) Bilans des activités coopératives

La vente de bulbes d'automne n'a pas eu lieu et n'aura plus lieu car le producteur a cessé son activité.

Ste Marie : 3 716,25 euros

Amage : 1612,18 euros.

La Proiselière : 714, 21 euros au 01/09/2021 (à venir : 500 euros de reliquat de subvention du Parc des Ballons pour le projet fédérateur sur l'énergie effectué l'année dernière)

7) Questions diverses

Aucune question n'étant posée, la séance est close à 18h50 et Mme Lefebvre rappelle la date du prochain conseil : jeudi 10 février 2022 à 18 h à la Proiselière.

La responsable administrative du RPI :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Lefebvre', written over a horizontal line.